

Contrat Urbain de Cohésion Sociale Contractualisation Ville de Pontarlier _ Etat

Volet Prévention de la délinquance – santé – citoyenneté

Objectif : maintenir et consolider la stratégie d'anticipation sur les atteintes au « vivre-ensemble »

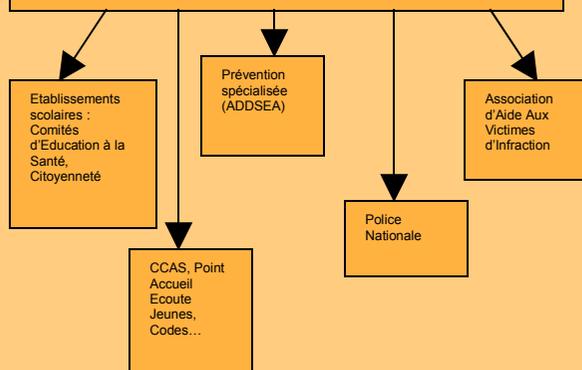
Contrat Local de Sécurité (CLS):

Instance de décision : Conseil Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
Instance Technique : Observatoire de la Sécurité.
Ce CLS met en œuvre chaque année des actions partenariales relatives à la prévention de la délinquance, santé, citoyenneté.

Projet : Atelier Santé Ville

Dispositif qui rassemble les acteurs de la santé et ceux de la politique de la ville afin d'identifier les besoins en concertation avec les habitants et de définir les priorités d'intervention et les actions pour y répondre.

Exemples de partenaires...



Volet Réussite Educative :

Objectif : renforcer et réussir l'articulation entre l'appui à la fonction parentale, l'accompagnement à la scolarité, l'apprentissage linguistique et la relation parent-enfant-école ; prévenir de façon précoce le décrochage scolaire, renforcer le réseau d'acteurs pour la réussite éducative des jeunes les plus en difficultés.

Programme de Réussite Éducative

Objectifs :

- mobiliser, rassembler et coordonner localement un collectif de professionnels sociaux, sanitaires et éducatifs
- mettre en œuvre, avec les parents et essentiellement hors temps scolaire, un accompagnement des enfants et des adolescents (adaptation et suivi du dispositif en fonction des situations individuelles)
Apporter si besoin un soutien direct aux parents pour l'amélioration de leur fonction parentale
Pour : enfants et adolescents de 2 à 16 ans vivant en territoires prioritaires

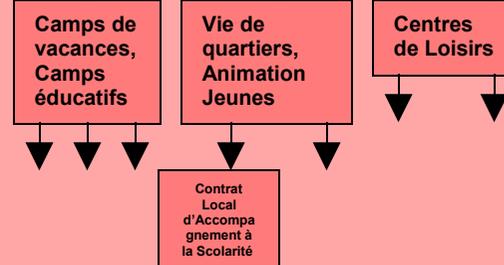
Mise en œuvre : Convention Etat, CCAS, Pilotage : Mairie.

Contrat Educatif Local / Contrat Temps Libre

Contrat Educatif Local : vise à mobiliser tous les partenaires éducatifs d'un territoire communal ou intercommunal et les incite à développer des activités périscolaires et extrascolaires en les articulant avec celles mises en œuvre dans le temps scolaire.

Financeurs : Etat, Collectivité
Contrat Temps-libre : Il aide à développer les services de loisirs collectifs et à les rendre accessibles aux jeunes de 6 à 18 ans. Le contrat est signé pour une durée de 3 ans.
Financeurs : CAF, Collectivité

Les deux contrats sont mobilisés pour la mise en place d'une cinquantaine d'actions selon 3 axes :



Intervention MPT des Longs Traits, MJC des Capucins, CS Berlioz, MQ des Pareuses.

Volet Insertion et accompagnement dans l'emploi

Objectif : maintenir l'offre existante des Structures d'Insertion par l'Activité Economique ; optimiser le parcours d'insertion vers l'emploi par un rapprochement de la « réponse sociale » et du monde économique ; assurer un maillage plus resserré entre les acteurs en charge du placement, du travail sur le comportement et de l'emploi ; expérimenter des réponses complémentaires.

Volet Habitat et cadre de vie

Objectif : poursuivre l'effort entrepris depuis 2000 en matière de gestion urbaine de proximité sur les quartiers Berlioz, Longs Traits, Pareuses ; Intensifier la dynamique de transformation urbaine sur le quartier Berlioz.

Volet Stratégie d'intervention dans les quartiers :

Quartier Berlioz : renforcer le « vivre ensemble » et l'aspect inter-générationnel ; développer les échanges à l'interne et avec l'extérieur du quartier ; gérer l'attente dans la perspective du projet de rénovation urbaine.
Quartier des Pareuses : stabiliser de manière durable les acquis de la période 2000/2006 ; renforcer l'implication des habitants dans la vie du quartier ; renforcer les réponses concernant les 13/16 ans.
Quartier des Longs Traits : consolider le projet de territoire au tour du renforcement du lien social ; renforcer la dynamique partenariale afin de dégager des objectifs de travail en commun.